

Bretagne, Côtes-d'Armor
Perros-Guirec
Île-aux-Moines

Quais et cales de l'Île aux Moines (Perros-Guirec)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22007173
Date de l'enquête initiale : 2007
Date(s) de rédaction : 2007
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Perros-Guirec
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : quai, cale

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : . Domaine Public Maritime

Historique

Les mouillages de l'île aux Moines ("Jentilis" en breton) sont indiqués sur la "Carte particulière des Sept-Îles" de Garangeau, datée du 16 novembre 1739 et sur la carte de Bellin, extraite du "Petit Atlas maritime", datée de 1764. La cale actuelle au sud-est de l'Île aux Moines, appelée cale de Gouarlem, a été réalisée en 1949, mais elle s'est appuyée sur un édifice plus ancien, datable de la fin du 19^{ème} siècle, lorsque le service des phares obtint concession des terrains militaires déclassés (1889), à l'époque des grands chantiers d'aménagement du littoral et des îles. Une petite cale débarcadère sinueuse fut établie à Gouarlem, avec un chemin d'accès au phare. Le mouillage de l'île aux Moines était autrefois situé sur la partie nord de l'île, face à l'île Plate, dans une anse naturelle, qui avait pris le nom de Port des Casernes. L'échouage y était aisé par vent de sud mais impossible par d'ouest-nord-ouest. En effet, c'est à cet endroit que les gabarres, pilotées par le gardien Tassel, débarquent l'ensemble des matériaux, les tailleurs de pierres et les maçons, qui vont démarrer le chantier du fort en 1740, et les premiers murs de soutènement en pierres sèches. Par fort vent d'ouest, on utilisait le mouillage du sud-est où est située la cale actuelle ; mais le débarquement restait plus commode au nord de l'île. Le canot déposait ses occupants sur la grève de galets, près des "mottes". La cale nord actuelle qui dessert l'ancienne caserne a été reconstruite par l'organisation Todt pendant la guerre 1939-45, mais une cale plus ancienne a pu exister pendant les siècles antérieurs (sans autre précision de date). Le nouveau phare à reconstruire étant plus important que l'ancien, il fallut dans un premier temps reconstruire la cale de débarquement sud et élargir l'ancien sentier menant au phare pour faciliter l'accès à l'édifice, l'exécution des travaux et la fourniture des matériaux. La cale débarcadère fut réalisée en 1947 et le sentier de 4 m plus large en 1948.

Période(s) principale(s) : 19^e siècle, 2^e quart 20^e siècle

Description

La cale sud de l'Île aux Moines a une forme rectiligne sur une trentaine de mètres avant d'amorcer un angle à 120° en amont, sur une vingtaine de mètres, et de reprendre un parcours plus rectiligne en fin de course. Les murs du quai aval et de son parement sont réalisés en béton, ainsi que la couverture (les anciennes fondations et murs de quai en pierres ont été recouverts de ciment dans une période récente), alors que la partie en amont a conservé un parement en moellons de granite gris et en pierres sèches. La hauteur moyenne du mur est de 2, 50 mètres et diminue progressivement en amont (2, 50 m). Le mur de parement et de soutènement commence à avoir un fruit de 5 à 10% en amont seulement sur une courte distance. Le soubassement des trois derniers mètres de ce mur a perdu son parement en pierres et laisse apparaître l'argile de remplissage : une restauration nécessaire a été effectuée pendant l'été 2006. La cale nord longue d'une dizaine

de mètres, large de 4, 50 mètres a été construite en pierre de taille (de réemploi) et recouverte d'un vaigrage en ciment ; une porte monumentale avec 2 piliers commandent l'accès à la cale. Une bloc de pierre en granite rose, taillé en ogive, percé à son extrémité, haut de 1, 80 mètres environ, 0, 50 m de diamètre à la base, présentant des marques d'usure sur son pourtour, a été trouvée dans la grève proche. Il pourrait s'agir d'une borne d'amarrage ou d'une ancienne stèle gauloise, utilisée pour l'amarrage des embarcations.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; ciment ; moellon

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, remanié

Statut, intérêt et protection

Vestiges de guerre, l'ancienne caserne de l'Île aux Moines a été restaurée par le Conservatoire du Littoral. Les quais et anciennes cales méritent d'être étudiées et restaurés.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit MH, 1975/09/30

Fort de l'Île aux Moines, y compris le mur d'enceinte (cad. D 2282) : inscription par arrêté du 30 septembre 1975.

Statut de la propriété : propriété de l'Etat, propriété de la commune

Annexe 1

Descriptions des abords des Sept-Îles au cours du 18ème siècle

Descriptions des abords des Sept-Îles au cours du 18ème siècle

Robien, 1745 : si l'on examine la situation île par île, alors l'île aux Moines *n'est abordable que dans la moitié de son pourtour, la partie qui regarde la terre étant déffendue par une quantité de rochers qui sont à fleur d'eau, les plus petites chaloupes ne peuvent en approcher.*

Bono n'a pas grand intérêt, elle ne peut être regardée que comme une vedette en venant de l'île aux Moines, pour observer les barques qui pourroient passer entre elle et celle de Melban. Quant à cette dernière, *on peut bien y aborder* .

Sources : Arch. nat. Mar. C4169.

Ces corsaires anglo-normands ont occupé ces îles de manière plus concrète en y établissant une camp temporaire : Installer et faire vivre autant de personnes sur un espace si réduit nécessite des installations : *c'est ici qu'est une petite chaussée de pierres seiches commencées par les corsaires ennemis pour y mettre quatre ou cinq chaloupes à l'abry, mais ils ne l'ont pas finie.* Sources : AD 35, C1071 : description des Sept-Iles par Garangeau, 1739.

Annexe 2

Voir aussi enquête thématique régionale (fortifications littorales) - 2003 - Guillaume Lecuillier : Cale (Sept-Iles (les), Ile aux Moines, Est) : .

Annexe 3

Voir aussi enquête thématique régionale (fortifications littorales) - 2003 - Guillaume Lecuillier : Porte commandant l'accès à la cale primitive et à la grève (Sept-Iles (les), Ile aux Moines, près de la caserne) : .

Annexe 4

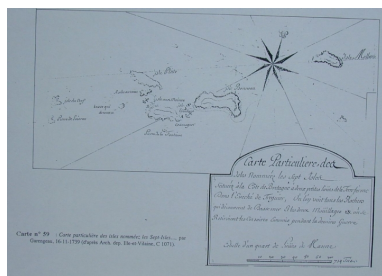
Ressources

20062208681NUCB : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 1071.

20062208684NUCB : Collection particulière

20062208680NUCB : Collection particulière

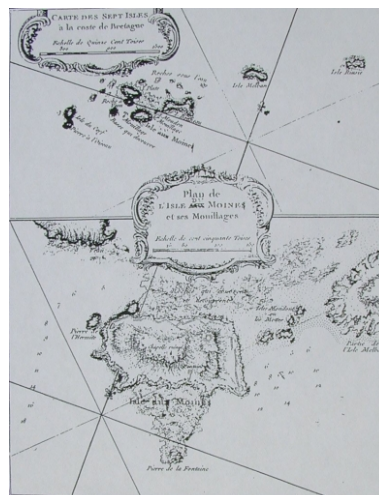
Illustrations



Carte particulière des Sept-Îles
par Garangeau, 1739 (AD 35)
Phot. Guy Prigent, Phot.
Garengau, Autr. Garangeau
IVR53_20062208681NUCB



Plan de l'Île aux Moines par Bellin,
1764, Tome V, planche 49 : remarquer
les roches Les Mottes au sud-est
de l'île (collection particulière)
Phot. Guy Prigent, Phot.
Bellin, Autr. Bellin
IVR53_20062208684NUCB



Plan de l'Île aux Moines et
de ses mouillages par Bellin,
1764 (collection particulière)
Phot. Guy Prigent, Phot.
Bellin, Autr. Bellin
IVR53_20062208680NUCB



Vue générale du quai ou cale sud
Phot. Guy Prigent
IVR53_20062208674NUCA



Vue en plongée du quai et
des murs de retranchement
Phot. Guy Prigent
IVR53_20062208675NUCA



Vue de la forme du quai sud
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072205654NUCA



Vue de l'extrémité du quai sud
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072205655NUCA



Vue de la partie supérieure de la
cale sud lésardée à son extrémité
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072205657NUCA

Vue de l'escalier à
l'extrémité ouest du quai sud
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072205656NUCA



Vue de la plateforme du
quai en amont : remarquer
le vaigrage en ciment
Phot. Guy Prigent
IVR53_20062208677NUCA



Vue du mur du quai côté est :
revêtement en moellons de granite
Phot. Guy Prigent
IVR53_20062208676NUCA



Vue du mur de soutènement
du quai en amont : moellons
de granite et pierres sèches
Phot. Guy Prigent
IVR53_20062208678NUCA



Le quai en amont : remarquer
l'absence de barbacane et
le fruit du mur sur 3 mètres
Phot. Guy Prigent
IVR53_20062208679NUCA



Le mur de quai refait
avec barbacane moderne
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072205658NUCA



Le sentier élargi et entouré de
murs de soutènement et de défense
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072205660NUCA



Site de mouillage entre
l'Île Plate et l'Île l'Île aux
Moines : ancienne pêcherie
Phot. Guy Prigent
IVR53_20062208756NUCA



Site de mouillage au nord-
ouest de la cale de la caserne
Phot. Guy Prigent
IVR53_20062208755NUCA



Vue de la cale sud de la caserne
avec ses murs de soutènement
Phot. Guy Prigent



Vue du port de l'île aux Moines
depuis l'Île Bono à l'ouest
Phot. Guy Prigent
IVR53_20062208752NUCA



La port commandant l'accès
à la cale de la caserne
Phot. Guy Prigent
IVR53_20062208688NUCA



La cale nord : remarquer la
borne d'amarrage ou stèle
gauloise (?), trouvée dans
la grève et posée sur la cale
Phot. Guy Prigent
IVR53_20062208682NUCA



La cale du mouillage
nord (orientée ouest)
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072205659NUCA



Vue générale de la cale nord
entre ces majestueux piliers
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072205661NUCA



Le mur de soutènement de la
cale nord en pierres de taille
Phot. Guy Prigent
IVR53_20072205662NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les quais et les cales sur la commune de Perros-Guirec (IA22007185) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec

Oeuvre(s) contenue(s) :

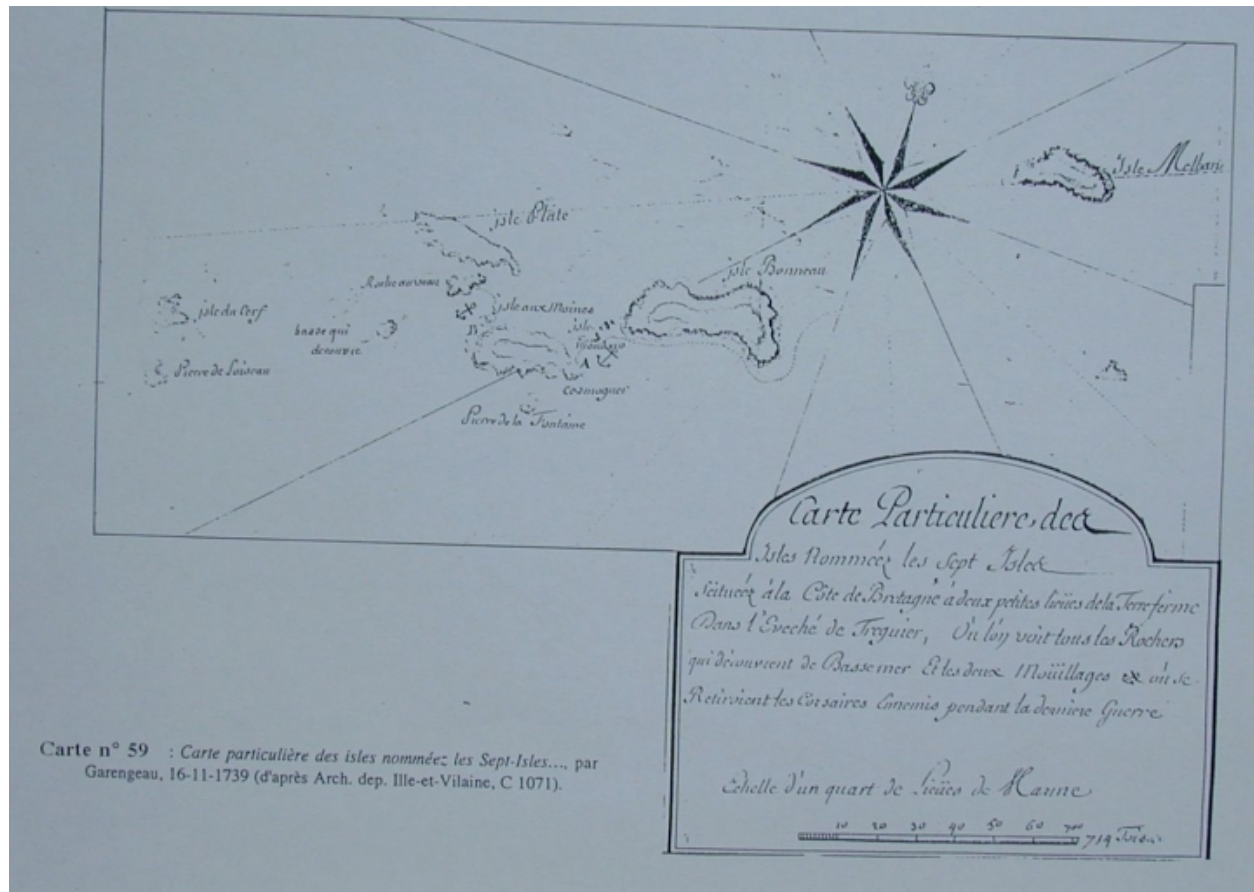
Oeuvre(s) en rapport :

Ensemble fortifié des Sept-Îles, dit ensemble fortifié de l'Île aux Moines (Perros-Guirec) (IA22007136) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Île-aux-Moines

Ensemble fortifié dit Fort des Sept-Îles, Île aux Moines, Archipel des Sept-Îles (Perros-Guirec) (IA22002922) Bretagne, Côtes-d'Armor, Perros-Guirec, Archipel des Sept-Îles, Île aux Moines

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Carte particulière des Sept-Îles par Garangeau, 1739 (AD 35)

IVR53_20062208681NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Garangeau

Auteur du document reproduit : Garangeau

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite



Plan de l'Île aux Moines par Bellin, 1764, Tome V, planche 49 : remarquer les roches Les Mottes au sud-est de l'île (collection particulière)

Référence du document reproduit :

- **Sept-Îles, sept époques**
Dans : "Sept-Îles, sept époques" / J. J. Salembier, Lannion, IMPRAM, p. 26.
Collection particulière

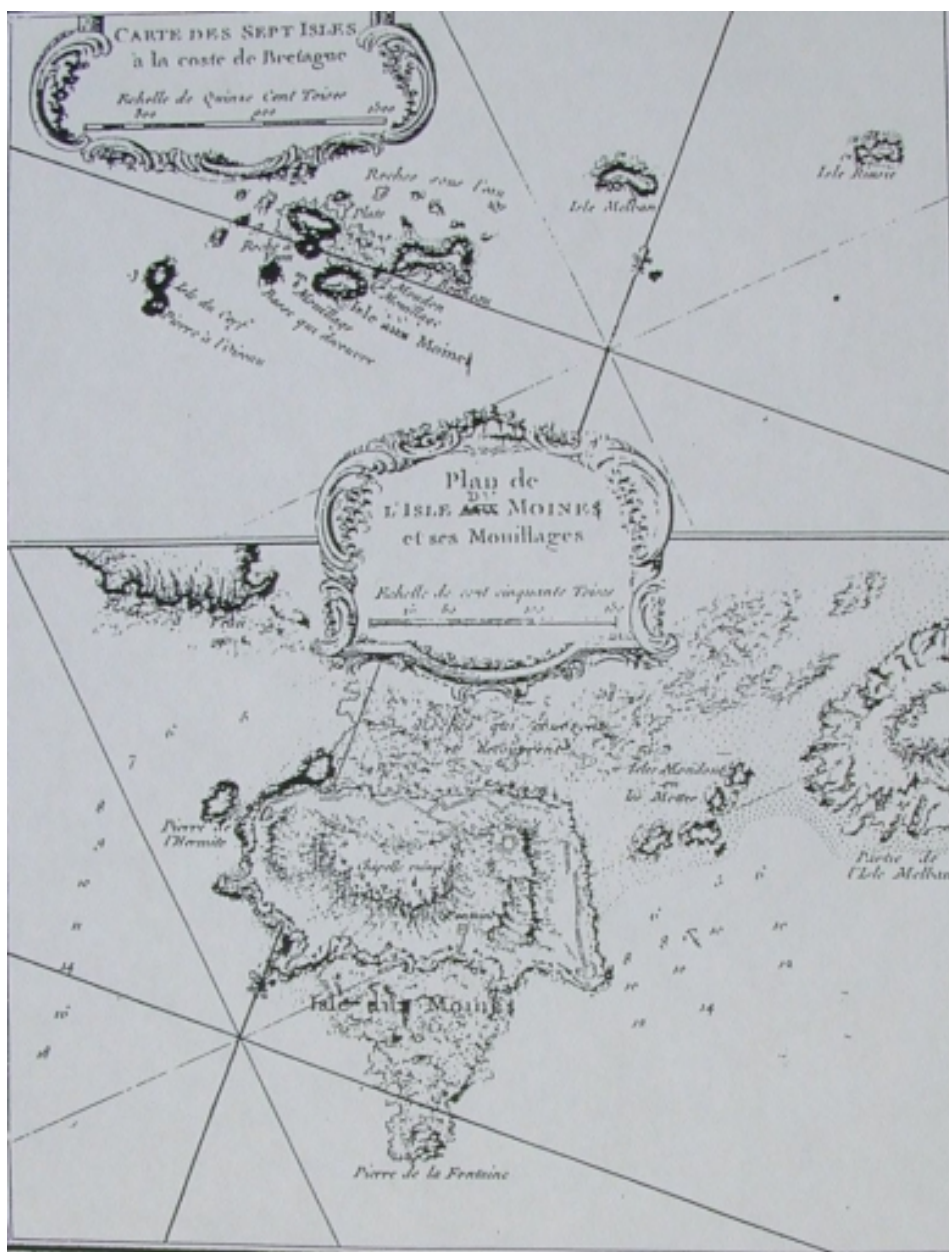
IVR53_20062208684NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Bellin

Auteur du document reproduit : Bellin

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite



Plan de l'île aux Moines et de ses mouillages par Bellin, 1764 (collection particulière)

Référence du document reproduit :

- **Le Petit Atlas Maritime**
Dans : "Le Petit Atlas Maritime" / Bellin, Paris, 1764.
Collection particulière

IVR53_20062208680NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Bellin

Auteur du document reproduit : Bellin

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite



Vue générale du quai ou cale sud

IVR53_20062208674NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue en plongée du quai et des murs de retranchement

IVR53_20062208675NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la forme du quai sud

IVR53_20072205654NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'extrémité du quai sud

IVR53_20072205655NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'escalier à l'extrémité ouest du quai sud

IVR53_20072205656NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la partie supérieure de la cale sud lézardée à son extrémité

IVR53_20072205657NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la plateforme du quai en amont : remarquer le vaigrage en ciment

IVR53_20062208677NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur du quai côté est : revêtement en moellons de granite

IVR53_20062208676NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de soutènement du quai en amont : moellons de granite et pierres sèches

IVR53_20062208678NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le quai en amont : remarquer l'absence de barbacane et le fruit du mur sur 3 mètres

IVR53_20062208679NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le mur de quai refait avec barbacane moderne

IVR53_20072205658NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le sentier élargi et entouré de murs de soutènement et de défense

IVR53_20072205660NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Site de mouillage entre l'Île Plate et l'Île l'Île aux Moines : ancienne pêcherie

IVR53_20062208756NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Site de mouillage au nord-ouest de la cale de la caserne

IVR53_20062208755NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cale sud de la caserne avec ses murs de soutènement

IVR53_20062208827NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du port de l'île aux Moines depuis l'Île Bono à l'ouest

IVR53_20062208752NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La port commandant l'accès à la cale de la caserne

IVR53_20062208688NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cale nord : remarquer la borne d'amarrage ou stèle gauleuse (?), trouvée dans la grève et posée sur la cale

IVR53_20062208682NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cale du mouillage nord (orientée ouest)

IVR53_20072205659NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la cale nord entre ces majestueux piliers

IVR53_20072205661NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le mur de soutènement de la cale nord en pierres de taille

IVR53_20072205662NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation